

**Par Eric Lacroix - Professeur agrégé d'EPS - Entraîneur fédéral d'athlétisme**

*« La liberté de la femme dépend, semble-t-il, du bon vouloir de l'homme. S'il dit «oui», elle pourra courir ; s'il dit «non», elle courra quand même, mais en cachette. On ne sait pas trop s'il faut en rire ou en pleurer». Yves Jeannotat,*

La revanche des proscrites, Spiridon n°17, Août 1974, p.1..

Longtemps les femmes ont été tenues hors ou en marge du monde athlétique et cela est plus particulièrement vrai pour les courses de longue distance. Dans les programmes de compétition, la course de fond pour les femmes n'apparaît en effet que très progressivement et, à chaque fois, au terme de controverses acharnées : 1928 pour le 800m, 1967 pour le 1500m, 1974 pour le 3000m, 1984 pour le marathon, 1986 pour le 10000m. Le machisme des instances fédérales est alors tel que *« l'appropriation par les femmes des courses d'endurance se fait dans la dimension du scandale, devant l'exhibition de la douleur et de la souffrance, alors que les exercices favorisant la reproduction d'enfants sains étaient acceptés »* (Labridy F., 1989).

Le développement des courses hors stade restera dans l'histoire comme un moment très fort de ce long combat pour l'émancipation athlétique des femmes. Un combat de mots d'abord qui s'engage dans les revues spécialisées, par la presse mais aussi sur le terrain. A cet égard, les propos de Fabienne Curiaze, jeune fille de 18 ans et promise à un bel avenir athlétique sur le marathon sont éloquentes lorsqu'elle crie haut et fort en 1977 dans la revue *Spiridon* : *« Le fond est la voie d'avenir pour nous. Les épreuves d'endurance sont bien plus en rapport avec nos possibilités physiologiques et, paradoxalement moins dures que le demi-fond et la vitesse. On ne risque pas d'être dégoûté et la limite d'âge n'existe pas »*.

### **Le long combat de marathon**



Pour prendre conscience de l'âpreté de ce combat des femmes pour la reconnaissance de leur droit à disputer les mêmes épreuves que les hommes, l'histoire du marathon est très riche d'enseignements. Compétition fédérale reconnue olympique dès les premiers jours mais aussi distance emblématique pour les tenants du «hors stade» en rébellion contre l'autorité fédérale, sa porosité cristallise tous les conflits, débats et négociations qui ont accompagné la marche vers la parité vis-à-vis de cette épreuve. Si l'on en croit les pensées de Tom Derderian (lui même très bon marathonien américain) : *« 1972 reste l'année où naquit la femme-coureur : Boston les accepte officiellement à son marathon, et New-York leur réserve un mini-marathon. Tout nouveau, tout beau: on n'y crut pas tout d'abord. Les hommes avaient du mal à se convaincre que les femmes savent courir »*. Car auparavant cette pratique se révèle être clandestine. L'anecdote la plus connue est celle de Kathrine Switzer, 20 ans, étudiante à l'université de

Syracuse qui se déguise en homme - habillée en survêtement au marathon de Boston le 19 avril 1967. Ce n'est pas tant par sa prestation chronométrique, bouclant tout de même la distance dans un temps honorable de 4h20, mais plutôt par son exploit - sa « turpitude » pour échapper aux regards institutionnels - que son action courageuse est évoquée. Car *« elle savait pertinemment que l'avenir des femmes marathoniennes se trouvait dans ses mains, ou plutôt dans ses jambes, dans sa tête, dans ses tripes. Aussi fatiguée soit-elle, elle devait aller coûte que coûte aller au bout de ces satanés 22 miles. Sinon son intrusion n'aurait jamais constitué qu'un coup d'épée dans l'eau »* (Switzer K., *Jogging n°10*, 1984). Son compagnon Thomas Miller est obligé d'avoir recours à la force à plusieurs reprises durant l'épreuve, les commissaires de course voulant arrêter dans son élan miss Switzer et ce parfois de façon très agressive. A cause de cette participation anonyme, elle est suspendue par la fédération américaine d'athlétisme (A.A.U). Mais elle entre officiellement dans l'histoire comme la première femme ayant couru de bout en bout, avec un dossard, au vu et au su de tout le monde, un marathon.

Véritablement symbolique, cette victoire considérable sur les réticences masculines à autoriser les femmes à concourir publiquement (à s'exhiber pour ses détracteurs) apparaît avec le recul décisive même si le chemin sera encore semé de nombreuses embûches. Ainsi si en avril 1972, les femmes peuvent se présenter officiellement au 76<sup>ème</sup> marathon de Boston et se confronter enfin aux hommes. En France, la même année, Michèle Baudein doit encore se faire, elle, très discrète pour courir l'épreuve de Sedan-Charleville (24 kilomètres) en 1972: *« j'ai demandé à concourir en fournissant un certificat médical et en donnant la caution de mon club. Hélas malgré ces précautions j'ai dû courir en clandestine, laissant environ 150 garçons derrière moi, dont 4 gars de mon club »*. La victoire est loin d'être totale et de nombreuses épreuves inscrites dans les calendriers fédéraux refusent toujours les femmes. Notamment dans les courses encore réputées difficiles comme les courses de montagne. Ainsi sur la course entre Morat et Fribourg en Suisse en 1973, la loi salique est encore appliquée et Katy Switzer doit braver de nouveau ces interdits. Pour ce nouvel exploit, elle est

d'ailleurs accueillie avec tous les honneurs par beaucoup de supporters, et même par l'organisation du onzième « marathon » de San Blas à Porto Rico. Est ce dû en grande partie par l'image qu'elle dégage: pionnière et surtout clandestine ? On pourrait s'en convaincre, mais ses propos sont bien différents d'une héroïne lorsqu'elle dit longtemps après: « *J'étais la première femme à courir à San Blas. Et pour cela, toute la petite ville était en attente. La plupart des gens me considéraient comme un animal étrange (...). Cela m'énervait. Combien de temps nous faudrait-il encore et toujours non pas seulement courir, mais nous défendre, faire nos preuves ?* ».

### La reconnaissance olympique : l'aboutissement d'un long combat

Au début des années 70, les femmes se reconnaissent bien dans ce mouvement de la course hors stade, mouvement contestataire qui surprend dans un premier temps contestataire par sa nouveauté alors que courir est une pratique si ancienne. En France, il faut rendre hommage aux pionnières : sous l'impulsion de femmes comme Michèle Baudein, Chantal Langlacé, Lilly Reffray, Denise Seigneuric, Annick Loir, Fabienne Curiace, Sharff et Ingrid Schoving, les courses sur route et le marathon s'ouvrent doucement aux athlètes féminines. Aussi sont-elles très présentes dans les grandes courses comme ce premier-quoiqu'officieux - championnat mondial de marathon en 1974 organisé à Wadniel en Allemagne. Juste un retour aux sources, car c'est à Wadniel en effet que demeure le docteur Van-Aaken, initiateur et organisateur de ces championnats. Et ce docteur, non seulement réussi à faire appliquer un peu partout dans le monde les principes de sa méthode d'entraînement axée sur la course d'endurance gage de longue vie et de santé. Mais il ne cesse de lutter pour que peu à peu la femme ait le droit de pratiquer en compétition le marathon car selon lui « *ce sport lui va comme un gant, tant sont grandes ses qualités naturelles d'endurance et méconnue son aptitude physiologique à surpasser l'homme lors des efforts de longue haleine* ». Dans son discours, il rend un bel hommage à une athlète française en qui il voit se profiler un bel avenir sportif: Chantal Langlacé, jeune femme de 20 ans. Peu de temps après, en octobre 1974, Chantal Langlacé bat la première performance mondiale au marathon en 2h46'24 au marathon de Neuf-Brisach. Elle réédite son exploit en 1977 au marathon d'Oyarzun (San-Sébastien) en 2h35'15. Le quotidien « *l'Equipe* » titre et la surnomme « *Marathon Woman* ».



Même si le Docteur Van-Aaken s'avance alors beaucoup lorsqu'il annonce l'irruption du marathon féminin aux Jeux Olympiques de 1980, il a vu juste et l'évolution se poursuit à grands pas. Les femmes sont acceptées aux championnats de France de marathon organisé en 1980. En 1983, le marathon féminin est officialisé aux premiers championnats du monde d'athlétisme. Mais, c'est véritablement en 1984 que se fait la percée décisive d'un mouvement désormais sans retour: le 3000m et surtout le marathon sont inscrits aux Jeux Olympiques. Cependant, l'arrivée dramatique de la suisse Schies (33<sup>ème</sup> en 2h48mn), titubant et grimaçant dans son ultime effort, deviendra, avec l'effet grossissant des caméras de télévision, « *l'image d'Epinal* » de ce 1<sup>er</sup> marathon olympique ouvert aux femmes. « *Les charognards, hyènes ou chacals (Tamini N.)* » pourront alors s'adonner tout à loisir à leur incurable misogynie et l'éminent historien Georges Vigarello sera amené à constater: « *56 ans après 1928, le 800 m est devenu compatible avec la féminité, le marathon à ce qu'il semble ne l'est toujours pas* ».



Mais l'essentiel n'est-il pas que ces femmes aient alors été admises et reconnues ? Nous sommes en droit de nous poser cette question. A partir de cet instant, historique, les femmes entrent en effet de plein-pied dans l'espace compétitif des hommes, celui des tableaux de performances, des comparaisons possibles. Le tableau de progression des meilleures performances mondiales féminines au marathon est ici un témoin utile car il nous montre l'évolution vertigineuse de ce record à partir des années 1970. On y constate une recrudescence des meilleurs chronomètres ainsi qu'une évolution de plus de trente-cinq minutes en une décennie (1970- 1980). Le chronomètre est la preuve irréfutable de cette progression et la comparaison devient alors inéluctable. Gaston Meyer n'estime-t-il déjà pas en 1961 que « *l'athlétisme, parce qu'il ne dépend que de la mesure objective des qualités humaines, permet de comparer des générations entre elles* ». Dans les années 80, on parle même de femmes qui, d'après des calculs scientifiques vont réaliser des « *chronos* » impressionnants au marathon au cours du vingt et unième siècle, pouvant même rattraper les hommes. Pour tempérer cette prospective un peu hâtive, ce même Gaston Meyer annonce en 1981 dans un quotidien sportif « *si les femmes s'élançaient vingt minutes avant les hommes, nous assisterions à une formidable course-poursuite à l'issue indéfinie. Quel fabuleux spectacle!* ». De plus, en 1988 le chercheur François Perronet émet une hypothèse réservée. Son approche scientifique, réaliste, nous livre des chiffres un peu plus mesurés. Il annonce: « *Les records masculins progressent depuis près d'un siècle. On peut donc analyser cette progression et faire pour le futur des projections qui ont toutes les chances d'être fausses mais qui paraissent raisonnables* ». Il n'en est pas



de même pour les femmes. La progression des records est à la fois trop rapide et trop courte pour que l'on puisse l'analyser et faire des projections raisonnables ».

En France, l'évolution sur marathon est surtout visible à la fin des années 80 et on constate grâce au tableau de progression du nombre de participantes à cette épreuve que les effectifs progressent énormément depuis cette période.

Source : Tableau de Yves Seigneuric pour la FFA

Année	Nombre de marathons en France	Nombre total de concurrents classés	Nombre de féminines classées	Année	Nombre de marathons en France	Nombre total de concurrents classés	Nombre de féminines classées
2004	68	73169	9631	1988	93	30180	1560
2003	65	70810	8885	1987	89	30354	1100
2002	67	65683	8170	1986	68	26514	Nc
2001	67	63591	7668	1985	69	30591	Nc
2000	64	64274	7335	1984	78	28984	1197
1999	62	55620	5727	1980	51	14597	131
1998	68	53714	5214	1979	44	Nc	78
1997	60	50472	4930	1978	29	Nc	65
1996	63	46904	4073	1977	28	Nc	47
1995	69	44262	3614	1976	15	Nc	22
1994	53	46886	3576	1975	17	2281	18
1993	67	41195	2895	1974	9	1242	14
1992	76	37325	1830	1973	4	488	3
1991	77	24822	1455	1972	3	286	3
1990	87	32311	1685	1971	2	130	0
1989	84	30769	1411	1970	1	22	0

Cela rejoint le constat effectué par Pierre Arnaud citant les effectifs sportifs féminins des années 1990 où « près de 25% de ces licences sont attribuées à des femmes, mais plus de 30% dans les seules fédérations olympiques ». Mais sur une épreuve comme le marathon, quelle victoire symbolique.

### Course à pied et beauté réconciliés

Avec le développement du secteur tertiaire en France, l'image de la femme en bonne santé devient, dans les sociétés post-industrielles, celle d'une femme qui continue à être habitée par les passions de la jeunesse, de la beauté. Cette femme semble avoir du tonus pour désirer, entretenir et renouveler son plaisir à pratiquer le sport. Les pratiques corporelles comme le jogging peuvent alors apparaître comme un nouvel art de vivre et une possibilité de mieux profiter de la vie ». En cela, il se démarque nettement de l'athlétisme traditionnel qui apparaît souvent synonyme de souffrance physique et morale, en ce que l'apprentissage et l'entraînement reposent sur la répétition, la rigueur, l'ascèse. En fait, » *l'ingratitude de l'effort pour un résultat non garanti fait de lui un modèle de méritocratie, dans lequel la hiérarchisation et le classement sanctionnent avec justice les lentes transformations du « travail » de l'athlète* ». A la fin des années 1970, cet habitus du « jogging » commence à prendre rapidement ses marques au sein de la gent féminine, par les revues de la forme ou les revues spécialisées.

Mais c'est surtout sous l'influence des Etats-Unis que vont se colporter de nouvelles façons de percevoir la course à pied hors stade. En effet, la pratique de la course sur route américaine est en pleine ébullition à cette période et la population féminine y est déjà fortement présente. Promotion marketing pour assurer un marché commercial de la forme très florissant et lucratif, cette pratique de la course à pied féminine est même parfois poussée à son paroxysme. On peut évoquer à ce propos une course certes réservée aux femmes mais qui, comme l'organisation le souhaite doit assumer un tout autre objectif. Ainsi, en janvier 1978 est organisé dans le Central Park de New-York un mini marathon réservé aux femmes. Celui-ci se révèle être, il est vrai, un véritable succès populaire car plus de deux mille femmes y participent. Mais derrière cette course d'un jour et d'un genre nouveau se cache cependant une promotion «marketing» pour des produits de beauté. On doit en fait ce mini- marathon à des grands génies du marketing, Jesse et Julie Bell, tous deux coureurs à pied et créateurs de la firme Bonne Bell, fabrique de produits de beauté. Grâce à la course à pied Jesse et Julie découvrent en fait que vigueur et santé sont les pierres de touche de la distinction féminine et que la course à pied est la clé de la beauté. Depuis, selon Kathy Switzer, » *le footing est très à la mode à New-York, cela fait même très chic* ». Sorte de produit dérivé de l'élégance, la course à pied s'offre alors aux femmes sans réelle opposition d'un absolutisme masculin. Elle est même conseillée car elle permet de réconcilier effort athlétique et esthétisme. L'air n'embaume-t-il pas l'enthousiasme des femmes qui découvrent ainsi que leur corps a une autre dimension que celle trop volontiers représentée dans les pages des revues masculines? Comme l'évoque si bien Tom Derderian dans un article de la revue

Spiridon en 1978: « le corps de la femme se meut dans l'espace et dans le temps, maître de soi, entraînant d'autres avec lui (...) Et l'on voit se révéler non pas la douleur et le sacrifice, mais bien la classique beauté de la femme (...) Les femmes courent parce que c'est bon, même si c'est difficile parfois, et parce qu'elles éprouvent toujours un sentiment de liberté, d'émerveillement, de force ». Dans les années 80, l'image de la femme sportive évolue donc et ces « nouvelles femmes » semblent avoir découvert que leur corps n'est plus fait pour se prélasser (courtisanes, orientales..) mais pour bouger et afficher tous les signes d'une assurance inusitée. Ce qui ne veut pas dire qu'elles renoncent à toute entreprise de séduction. Au contraire. Mais dans une langue qui rappelle celle des athlètes à l'entraînement, elles expliquent qu'être en bonne condition physique, « ce n'est pas seulement être en bonne santé, c'est aussi être plus séduisante ».

### Des courses réservées aux femmes : un mouvement récent

Alors que, dans les années quatre vingt, les courses hors stade réservées aux femmes sont rares et que la mixité est plutôt recherchée, les courses spécifiquement féminines vont en se multipliant en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle. Plus que de simples courses sur route, la naissance de ces courses féminines est un événement dont les particularités expliquent sans doute l'ensemble d'un succès. L'originalité de l'épreuve, la fête, la convivialité et la simplicité sont souvent liées. La femme associée au sport devient donc l'occasion de proposer un choix varié d'actions de mobilisation et de sensibilisation. La rime est d'ailleurs vite trouvée pour ce sport d'un genre nouveau : « femme, beauté, santé, famille, générosité ».



La naissance de la course « *La Parisienne* » en 1997, est d'ailleurs un élément catalyseur de cette prodigalité de ces femmes entre elles. Obtenant un succès inespéré dès son départ, l'organisation de cette course féminine se lance finalement en 2001 dans une campagne humanitaire, en se mobilisant pour la lutte contre le cancer du sein. Plusieurs actions sont alors menées pour sensibiliser les femmes à cette maladie. Plus que ce combat pour cette cause, c'est en premier lieu son originalité qui crée sa prospérité. Ainsi, comme singularités sont créées des catégories de challenges atypiques comme « *les copines* », « *mère- fille* », avec en parallèle un rendez-vous santé et fitness. L'ambiance conviviale et festive sur le site prestigieux du Trocadéro à Paris fait de ce rendez-vous annuel un moment inoubliable et diverses institutions, associations et entreprises s'y engagent fortement. Ainsi, en lançant cette course, les organisateurs de « *La Parisienne* » montrent l'exemple et des courses du même genre fleurissent aux quatre coins de la France comme « *La déesse de Lille* », « *Les filles de La Rochelle* », « *La Bordelaise* » ou « *La Toulousaine* », voire dans les DOM-TOM comme à La Réunion (« *Foulées féminines* » à *La Plaine des Palmistes* en 1990).

Cela inspire dans ces conditions fortement deux femmes qui souhaitent se lancer dans ce genre de course en France : Frédérique Quentin, ancienne championne de France du 1500m et son amie Frédérique Jules, kinésithérapeute s'unissent pour créer « *Odyssée* », association caritative dont les buts essentiels sont de lutter contre le cancer du sein. Le 20 octobre 2002, elles se lancent dans l'aventure de la course féminine et proposent leur première course sur le Champ de Mars à Paris. Un peu plus de neuf cent femmes répondent à l'appel de cette épreuve, au demeurant festive, mais qui cherche avant tout à créer auprès des femmes un élan d'altruisme. Car c'est en s'inspirant des pays anglo-saxons, « *Race for Life* » au Royaume Uni et « *Race for the Cure* » aux Etats Unis que ces deux consœurs conçoivent leur épreuve. Le message est clair, il faut venir marcher ou courir parce que l'on est « *plus fortes ensemble* », parce que le cancer du sein est un sujet de femmes, et qu'il les concerne toutes. Soutenues par des partenaires comme la société Avon, des personnalités éminentes de l'athlétisme national (Marie-José Pérec, Christine Arron, Eunice Barber, Stéphane Diagana et Odile Lesage) et des coureuses toujours plus nombreuses, un circuit Odyssée s'implante dans quatre villes de France et réunissent alors des milliers de participantes mais aussi d'euros collectés (en 2003, 3 000 participantes et 29 000 euros collectés, et en 2004, 5 000 participantes et pour 40 000 euros collectés). Courses d'un nouveau type, le succès de ces courses féminines n'est plus à démentir. Elles complètent, sans les rejeter, les modalités du « pratiquer masculin » qu'elles ont déjà assimilé, non sans mal, pour pouvoir participer, s'entraîner, exister individuellement et collectivement dans les compétitions de course à pied. Même si à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle se dessine l'appropriation par les femmes d'une course à pied libérée de contraintes formelles, même si elles s'arrogent le droit d'une course qui désormais leur appartient, pour elles, pour une cause, elles ne sont pas exemptes, on le constate du difficile combat qu'elles ont du entreprendre.